

2025/49

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation : 16/09/2025
Date d'affichage : 23/09/2025

Membres en exercice : 10
Présents : 06 Votants : 07

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de BRICHET-BILLET Alex, Maire

Présents : BRICHET-BILLET Alex, CARRIER Michel, VINSON Denis, GRIGIS Vincent, MARTIN Chloé, CROSSON PETMEZAKIS Isalia

Absents et excusés : ODOIX Raymonde, LOCATELLI Sandrine qui a donné procuration à Michel CARRIER, JOUVE Jean-Christophe, RAVIER Marie-Noelle

DEVIS CONSTRUCTION PLATEFORME BATIMENT COMMUNAL

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire expose au conseil le cadre de travail et les avancements du projet de la construction d'un bâtiment communal, sur la parcelle C920 A lieu-dit Nouillon.

Suite à la réception et à l'examen du devis de l'entreprise MANDIER, 199 rue de l'industrie, ZA Les levées, 38470 Vinay, Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

Décide d'accepter la proposition commerciale qui se compose comme suit :

TERRASSEMENT GENERAUX :	23 747, 50 € HT
RESEAUX DIVERS :	5 995, 00 € HT
VOIRIES DIVERS :	1 350, 00 € HT
TOTAL :	31 092, 50 € HT
TVA 20 % :	6 218,50 €
TOTAL TTC :	37 311, 00 €

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

A NOTRE DAME DE L'OSIER, LE 23/09/2025

LE MAIRE
BRICHET-BILLET ALEX

LE SECRETAIRE DE SEANCE
MICHEL CARRIER



Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 038-213802788-20250923-D2025_49-DE